

LISTE DU CANADA

Numéro	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
95.07	Cannes à pêche, hameçons et autres articles pour la pêche à la ligne; épuisettes pour tous usages; leurres (autres que ceux des n°s 92.08 ou 97.05) et articles de chasse similaires.		
9507.10.00	-Cannes à pêche .....	10.2%	C
9507.20	-Hameçons, même montés sur avançons		
9507.20.10	---Sans barbillons .....	En fr. 6.8%	D A
9507.20.90	---Autres .....		
9507.30.00	-Moulinets pour la pêche .....	10.2%	C
9507.90	-Autres		
9507.90.10	---Lignes de pêche pour sportifs, en emballage de vente au détail .....	10.8%	C
9507.90.90	---Autres .....	10.2%	C
9508.00	Manèges, balançoires, stands de tir et autres attractions foraines; cirques, ménageries et théâtres ambulants.		
9508.00.10	---Manèges et ménageries ambulantes .....	En fr. 9.2%	D C
9508.00.90	---Autres .....		